

L'économie occitane en zone de fortes turbulences

Insee Conjoncture Occitanie • n° 27 • Juillet 2021

Le choc provoqué par la pandémie de Covid-19 entraîne des fluctuations économiques d'une ampleur inédite, avec une chute d'activité historique au printemps 2020. Sur l'année, le PIB diminue de 8,0 % en France. L'économie est également massivement affectée en Occitanie. L'élargissement du recours à l'activité partielle atténue les conséquences de ce choc sur l'emploi salarié. Celui-ci diminue néanmoins de 1,0 % dans la région entre fin 2019 et fin 2020, soit quasi autant qu'en France, avec de très fortes baisses dans la filière aéronautique et les secteurs de l'hébergement et de la restauration. Les départements de la Haute-Garonne, du Lot et des Hautes-Pyrénées, très dépendants de ces activités, sont particulièrement touchés.

En 2020, le produit intérieur brut (PIB) chute de 8,0 % en France, de façon inédite, sous l'effet du choc lié à la pandémie de Covid-19. Les conséquences de ce choc sur l'emploi sont tangibles, mais elles sont d'une ampleur bien moindre du fait des politiques publiques mises en œuvre comme, en particulier, l'élargissement du dispositif d'activité partielle.

En Occitanie, le nombre de salariés diminue de 1,0 % entre fin 2019 et fin 2020, soit quasi autant qu'en France (- 1,1 %), alors que les années précédentes l'emploi augmentait nettement plus fortement dans la région qu'au niveau national. La chute d'activité est historique en Occitanie comme en France. Ainsi, le volume de travail rémunéré des entreprises privées hors agriculture baisse de 9,5 % en moyenne en 2020 par rapport à 2019 (- 9,4 % au niveau national).

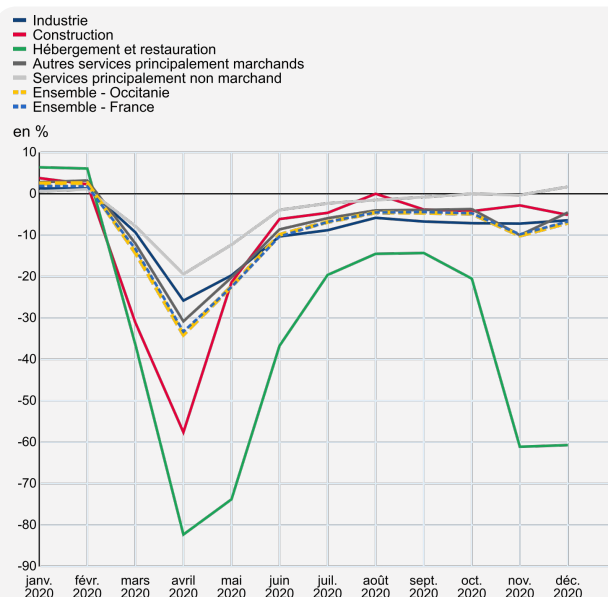
Un fort impact du premier confinement

C'est au mois d'avril 2020 durant le premier confinement que la baisse du volume de travail rémunéré est la plus marquée (- 34 %) ► [figure 1](#). Durant ce mois, les secteurs de l'hébergement et de la restauration sont les plus touchés, comme ils le seront tout le reste de l'année. La construction se démarque également avec une activité fortement réduite lors du premier confinement. Le volume de travail rémunéré diminue de 58 % en avril dans ce secteur, avant de se redresser progressivement, pour atteindre une baisse de 4 % en moyenne sur le second semestre.

L'allègement des mesures d'endiguement de la Covid-19 permet dès le mois de mai un rebond relatif des heures travaillées, qui au troisième trimestre restent en baisse de 5 % sur un an au niveau régional comme national. La deuxième vague épidémique interrompt cette amélioration. Moins strict que le premier confinement, le deuxième confinement de novembre se traduit par une baisse d'activité dans les entreprises privées hors

agriculture de 10 % dans la région comme au niveau national. Les secteurs de l'hébergement et de la restauration demeurent les plus touchés (- 61 % d'heures rémunérées en novembre contre - 82 % en avril), suivis des secteurs des arts, spectacles et activités récréatives (- 41 % contre - 67 % en avril). Le commerce de détail enregistre aussi une nette baisse des heures rémunérées en novembre (- 14 % contre - 34 % en avril) et contribue ainsi

► 1. Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 en Occitanie



Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.

Champ : France hors Mayotte.

Sources : DSN - traitement provisoire, Insee.

fortement à la baisse d'activité compte tenu de son poids dans l'économie ► [figure 2](#).

L'emploi salarié recule

La baisse du volume de travail rémunéré s'accompagne d'un recours d'ampleur exceptionnelle à l'activité partielle. Sur l'ensemble de l'année, 115 300 établissements de la région ont recours à ce dispositif et 743 300 salariés en bénéficient au moins une fois dans l'année, soit 54 % des salariés éligibles.

Malgré ce très fort recours à l'activité partielle, 20 400 emplois sont détruits en Occitanie entre fin 2019 et fin 2020. Au plus fort de la crise, à la fin du deuxième trimestre, 52 400 emplois sont détruits, soit une baisse d'une ampleur inédite. Le rebond du troisième trimestre ne suffit pas à compenser les pertes enregistrées le reste de l'année. La crise interrompt ainsi sept années de croissance de l'emploi dans la région. L'Occitanie avait créé 23 000 emplois en 2018 et 34 600 emplois en 2019.

En un an, les pertes d'emplois en Occitanie sont massives dans le tertiaire marchand hors intérim (- 18 100 dont - 9 800 dans l'hébergement-restauration) malgré une légère hausse d'emploi dans le commerce (700 emplois supplémentaires hors intérim).

L'intérim comptabilise 5 800 effectifs en moins. Parmi les secteurs utilisateurs de travail temporaire, l'industrie enregistre la plus forte baisse (- 21 %) et concentre plus de la moitié de la diminution du nombre d'intérimaires, en particulier dans la fabrication de matériel de transports (2 000 intérimaires en moins). Hors intérimaires, les pertes dans l'industrie atteignent 3 800 emplois.

En revanche, le secteur de la construction crée des emplois (+ 2 600 hors intérim en 2020). L'emploi augmente plus nettement dans les services non marchands (+ 4 500 hors intérim), principalement dans les secteurs de la santé et de l'action sociale.

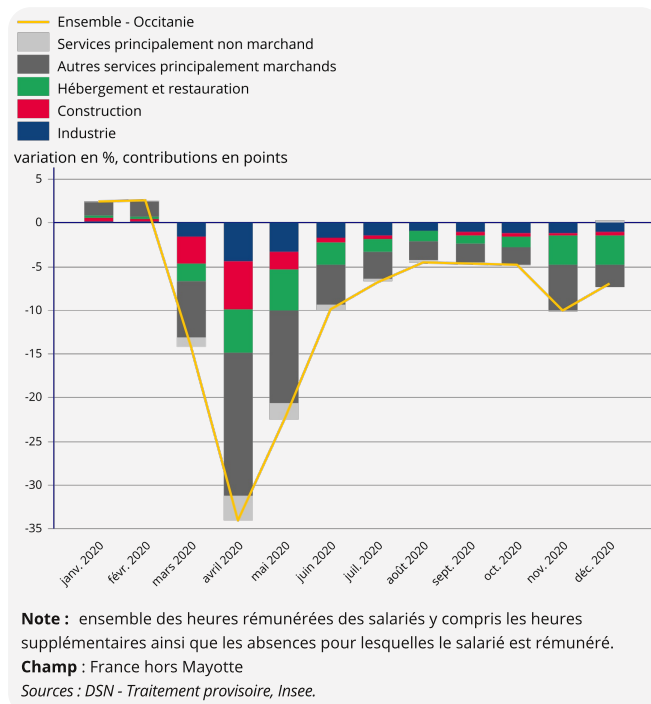
Un marché du travail perturbé par la crise sanitaire

Les pertes d'emploi sont la conséquence de fins de contrats mais aussi d'une forte baisse des embauches, en particulier au deuxième trimestre. Malgré un redressement au second semestre, les déclarations préalables à l'embauche (hors intérim) sont globalement en baisse de 24 % en 2020 par rapport à l'année précédente dans la région. La diminution concerne aussi bien les embauches en CDI que celles en CDD. La baisse des embauches en CDI est très forte dans la fabrication de matériels de transport et dans la métallurgie. Les embauches en CDD chutent particulièrement dans les secteurs de l'hébergement, de la restauration et des arts, spectacles et activités récréatives.

Malgré ce recul des embauches en 2020, l'impossibilité d'effectuer une recherche active d'emploi durant les confinements fait artificiellement baisser le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT). Il s'établit à 9,3 % au quatrième trimestre 2020 en Occitanie et reste supérieur de 1,3 point à celui observé au niveau national.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi progresse, en revanche, fortement dès le deuxième trimestre au cours duquel l'Occitanie dépasse la barre des 603 000 demandeurs d'emploi. Depuis cette date, la région connaît un léger recul de la demande d'emploi. Fin 2020, en Occitanie, 595 770 demandeurs d'emploi (catégories A, B, C)¹ sont inscrits à Pôle emploi, soit 4,7 % de plus par rapport à fin 2019. Cette hausse sur un an est principalement due aux demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité réduite (catégorie A). La hausse touche toutes les tranches d'âge mais la situation des jeunes de moins de 25 ans se détériore davantage.

► 2. Contributions sectorielles mensuelles à l'évolution des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 en Occitanie



La filière aéronautique fortement affectée

En 2020, la crise sanitaire et les restrictions de circulation qui en découlent provoquent l'effondrement du trafic aérien mondial, avec une demande² en baisse de 66 % par rapport à l'année précédente. Dans ce contexte fortement dégradé, Airbus parvient à livrer 566 avions en 2020, alors qu'avant la crise sanitaire, son objectif était de livrer 880 appareils. En baisse de 34 % par rapport à 2019, les livraisons de l'année 2020 retrouvent le volume observé il y a une dizaine d'années. Boeing qui subit les conséquences de l'immobilisation des 737 Max en plus de celles de la pandémie, ne parvient à livrer que 157 avions en 2020, soit 59 % de moins que le niveau déjà très faible de 2019.

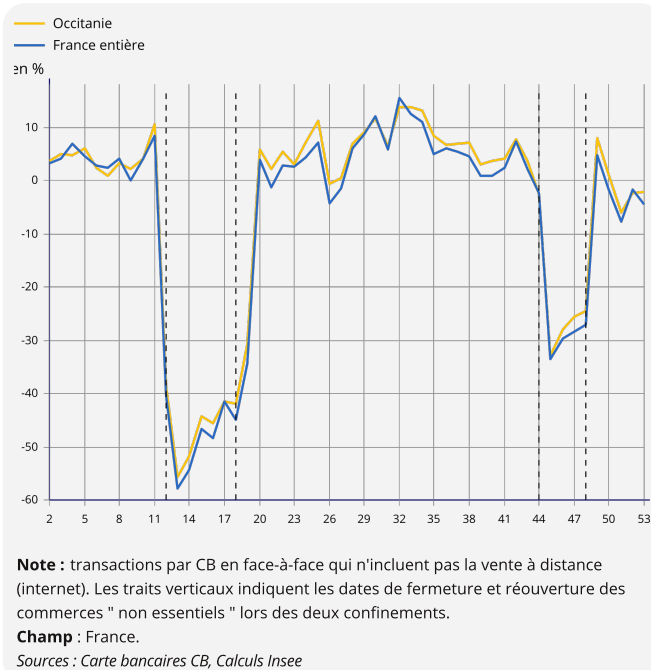
Cette baisse des cadences se répercute sur l'ensemble de la filière en Occitanie. Elle a des conséquences sur l'emploi puisqu'entre janvier et décembre 2020, les établissements de la région appartenant à la filière aérospatiale perdent 6 200 salariés (hors intérim). La métallurgie ainsi que l'ingénierie et autres activités spécialisées, scientifiques et techniques sont les deux secteurs de la filière les plus impactés.

Dans le spatial, les effets de la crise sanitaire sont moins prononcés. En 2020, Toulouse renforce sa position dans ce secteur, à la fois sur le plan civil mais aussi militaire suite à la création, en septembre 2019, d'un Commandement de l'espace (CDE) dont les premières équipes se sont installées au cours de l'été 2020.

¹ Ces trois catégories correspondent aux demandeurs d'emploi sans activité (catégorie A) ou exerçant une activité réduite (B et C). Elles correspondent à un champ plus large que celui retenu dans le calcul du taux de chômage, pour lequel seules les personnes à la recherche d'un emploi sans activité professionnelle sont prises en compte.

² mesurée en kilomètre-passager, selon l'association internationale du transport aérien (IATA)

► 3. Évolution hebdomadaire des montants des transactions 2020 par carte bancaire par rapport à la même semaine de 2019



Une lourde chute de l'activité touristique

En 2020, la limitation des déplacements impacte fortement l'activité liée au tourisme en Occitanie comme en France. Les hébergements touristiques collectifs de la région enregistrent une baisse de leur chiffre d'affaires de 37 % en 2020. Cette baisse est moins prononcée dans les campings (- 19 %) que dans les hôtels et les autres hébergements collectifs de tourisme (- 44 %). La saison estivale permet néanmoins un redressement temporaire de l'activité touristique, grâce à la présence de la clientèle venant de France, sans toutefois retrouver les niveaux de 2019.

La ville de Lourdes est particulièrement touchée du fait de l'annulation des pèlerinages organisés durant l'année et surtout de l'absence des touristes en provenance de l'étranger, qui représentent, une année classique, deux tiers de la fréquentation des hôtels de la ville. L'activité touristique souffre aussi dans les territoires urbains, en particulier dans la métropole de Toulouse, avec la baisse du tourisme d'affaires et la fermeture des lieux culturels (musées, théâtres, cinémas...).

Au-delà des hébergements collectifs, l'ensemble des secteurs liés au tourisme pâtissent de la crise sanitaire. Les mesures de restriction et les décisions de fermeture génèrent une perte d'activité d'une ampleur inédite dans la restauration. Dans ce secteur, le chiffre d'affaires des entreprises régionales diminue de 32 % en 2020, même si au cours de l'été l'activité retrouve un niveau proche de celui d'avant-crise.

Les dépenses par carte bancaire chahutées par les confinements

Bon indicateur de la consommation des ménages, le montant des transactions par carte bancaire chute lors du premier confinement jusqu'à 56 % dans la région la semaine du 23 au 29 mars 2020 (première semaine complète de confinement) par rapport à la même période de 2019 (semaine 13). Après l'allègement en mai des mesures d'endiguement sanitaire, les montants des transactions restent généralement supérieurs à ceux des mêmes périodes de l'année précédente en Occitanie,

sauf durant la semaine du 22 au 28 juin (semaine 26) qui marquait le début des soldes en 2019. Cette hausse par rapport à 2019 peut provenir en partie d'un recours plus fréquent aux paiements par carte bancaire compte tenu du contexte sanitaire.

Durant les mois de juillet et août, les transactions par carte bancaire enregistrent les progressions les plus fortes en comparaison des mêmes semaines de 2019. Cela peut s'expliquer par le fait que les ménages ont passé davantage leurs congés d'été en France qu'à l'étranger en 2020. En effet, ces fortes hausses concernent, en particulier, les activités liées au tourisme, que ce soit celles purement touristiques (hôtels, parcs d'attractions...), ou celles qui en dépendent partiellement (restauration et bars notamment).

La progression des dépenses se poursuit en septembre et octobre mais à un rythme plus faible. Le deuxième confinement en novembre interrompt cette hausse et se traduit dans la région par un recul du montant des dépenses par carte bancaire qui atteint 33 % la semaine du 2 au 8 novembre (semaine 45) par rapport à la même période de 2019. Avec la réouverture de l'ensemble des commerces, le montant des transactions rebondit la semaine du 30 novembre au 6 décembre, de 8 % en Occitanie et de 5 % en France (semaine du *Black Friday*). La semaine suivante, les transactions enregistrent une hausse limitée à 1 % en Occitanie et diminuent de 2 % au niveau national. Durant les deux dernières semaines de l'année, les transactions sont à nouveau en légère baisse dans la région ► figure 3.

Le besoin de financement des entreprises régionales en vive hausse

Pour faire face aux conséquences de la crise, le besoin de financement des entreprises augmente considérablement. En conséquence, l'encours des crédits aux entreprises progresse fortement en Occitanie en 2020 pour atteindre fin décembre 76,8 milliards d'euros, soit une hausse de 15,4 % (contre + 13,8 % au niveau national). Cette dynamique soutenue s'explique en partie par l'explosion des crédits à court terme (+ 61,8 % au niveau régional), portée par la mise en place des prêts garantis par l'État (PGE) dont l'encours s'élève en Occitanie à 8,9 milliards d'euros au 1^{er} janvier 2021.

La hausse de l'encours de crédits est nettement plus marquée pour les microentreprises et les petites et moyennes entreprises (PME), du fait de l'explosion des encours de crédits à court terme majoritairement détenus par ces entreprises. Au niveau sectoriel, l'information-communication et l'hébergement-restauration sont les deux secteurs qui enregistrent les plus fortes augmentations dans la région.

En complément de l'accès aux PGE, les entreprises des secteurs impactés par des décisions de fermeture ont pu bénéficier de la mise en place du fonds de solidarité. Les indépendants sans salariés sont les principaux bénéficiaires de ce dispositif et concentrent plus de la moitié du montant des aides. En Occitanie, 2,2 milliards d'euros sont versés par l'État³ aux entreprises éligibles en 2020. Avec une plus forte présence de l'emploi non salarié dans la région, en particulier au sein des secteurs éligibles au dispositif, le recours au fonds de solidarité est assez élevé en Occitanie (9,6 % du montant national) en regard du poids de la région dans le PIB national (7,4 %). Les secteurs de l'hébergement-restauration et du commerce concentrent la

3 Au titre du « volet 1 » du fonds de solidarité, c'est-à-dire de la contribution de l'État. On parle de « volet 2 » pour celle des régions et de « volet 2 bis » pour celle des autres collectivités.

moitié des aides versées au titre de ce fonds avec respectivement 36 % et 14 % du montant total versé dans la région.

Un nouveau record de créations de micro-entreprises

Les mesures de soutien aux entreprises entraînent en 2020 un recul des défaillances de 41 % dans la région (- 39 % en France). Ce recul concerne l'ensemble des secteurs d'activité.

Du côté des créations, l'année 2020 s'achève sur un nouveau record, malgré un fort recul durant le premier confinement. Ce recul temporaire explique qu'en moyenne annuelle la hausse des créations soit limitée à 3 % en 2020 contre 20 % en 2019. En 2020, la progression des créations résulte uniquement de l'évolution du nombre des entreprises créées sous le statut de micro-entrepreneurs. La pandémie de Covid-19 et les confinements accélèrent le développement de plateformes numériques associées à des services de livraison, qui se traduit par des créations sous ce statut. Le nombre de nouvelles sociétés diminue légèrement et celui des nouvelles entreprises individuelles classiques (hors micro-entrepreneurs) recule plus nettement.

Une nouvelle baisse de la construction de logements

Les conséquences économiques de la crise sanitaire pèsent fortement sur l'activité dans la construction en Occitanie. Le nombre de mises en chantier de logements diminue de plus de 9 % en 2020 et les ventes de logements neufs reculent fortement. De même, la construction de locaux non résidentiels diminue nettement. Les autorisations délivrées pour la construction de logements ainsi que de locaux sont également en nette baisse en 2020, ce qui devrait entraîner un nouveau recul des mises en chantier en 2021.

Néanmoins, l'activité dans le secteur est soutenue par les travaux de rénovation énergétique et, plus généralement, par le marché de l'amélioration de l'habitat. Les nouveaux prêts aux ménages sur ce marché progressent fortement en 2020.

Des départements inégalement touchés

L'impact du choc lié à la pandémie de Covid-19 est très disparate selon les territoires de la région, en lien avec la spécialisation de leur tissu productif. La Haute-Garonne et l'Hérault qui, fortes de la présence des métropoles, faisaient figure de locomotives de l'économie régionale sont inégalement touchées. Subissant les difficultés de la filière aéronautique et l'effondrement du tourisme d'affaires, la Haute-Garonne cumule 10 100 emplois perdus (- 1,6 %), soit la moitié des destructions d'emplois enregistrées dans la région en 2020. Le département enregistre aussi la plus forte hausse de la demande d'emploi de la région (+ 8,6 %), en particulier pour les jeunes de moins 25 ans. L'Hérault résiste mieux, avec un emploi en baisse de 0,5 % et une demande d'emploi en hausse de 4,0 %.

Avec la perte de 3,7 % de ses emplois salariés en 2020, le département des Hautes-Pyrénées subit la quatrième plus forte baisse de métropole, après trois départements des Alpes (Hautes-Alpes, Savoie, Haute-Savoie). Le département du Lot, où la filière aéronautique et les activités liées au tourisme sont très présentes, pâtit également de pertes significatives d'emplois (- 2,4 %). À l'inverse certains départements de la région sont parmi les moins impactés en France par la crise comme, en particulier, le Tarn et la Lozère où l'emploi salarié varie peu en 2020. ■

François Hild (Insee)

► Avertissement

Les données utilisées proviennent de Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par carte bancaire, à l'exception des transactions CB en vente à distance (internet). Elles sont issues d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité.

► Pour en savoir plus

- « [Éclairage - Le volume de travail rémunéré par les entreprises, un indicateur précieux pour analyser la crise actuelle](#) », Point de conjoncture national du 17 novembre 2020
- « [Comité de suivi et d'évaluation des mesures de soutien financier aux entreprises confrontées à l'épidémie de Covid-19 - Rapport d'étape](#) », France Stratégie - Inspection générale des Finances, avril 2021



En 2020, la crise sanitaire a pesé lourdement sur l'activité économique mondiale

L'activité mondiale en 2020 a été avant tout déterminée par l'évolution de la pandémie de Covid-19 et par les mesures d'endiguement adoptées dans les différents pays. La Chine, où le confinement strict et la chute de l'activité ne se sont pas étendus au-delà du premier trimestre, a enregistré un PIB en croissance de 2,3 % en moyenne sur l'année. Les États-Unis – où l'épidémie s'est peu à peu intensifiée, entraînant la mise en place de restrictions locales – et le Japon – bien que relativement épargné – ont en revanche connu une chute du PIB de -3,5 % et -4,7 % respectivement. De même, et de façon plus marquée, le PIB a diminué de 6,7 % en moyenne dans la zone euro, laquelle a connu deux vagues épidémiques, au printemps et à l'automne, et instauré des restrictions nationales strictes. Dans la plupart des pays, la consommation des ménages a souffert des mesures limitant les déplacements et la consommation des ménages ;

la production des branches du commerce, des services de transport et de l'hébergement-restauration ont été particulièrement affectées.

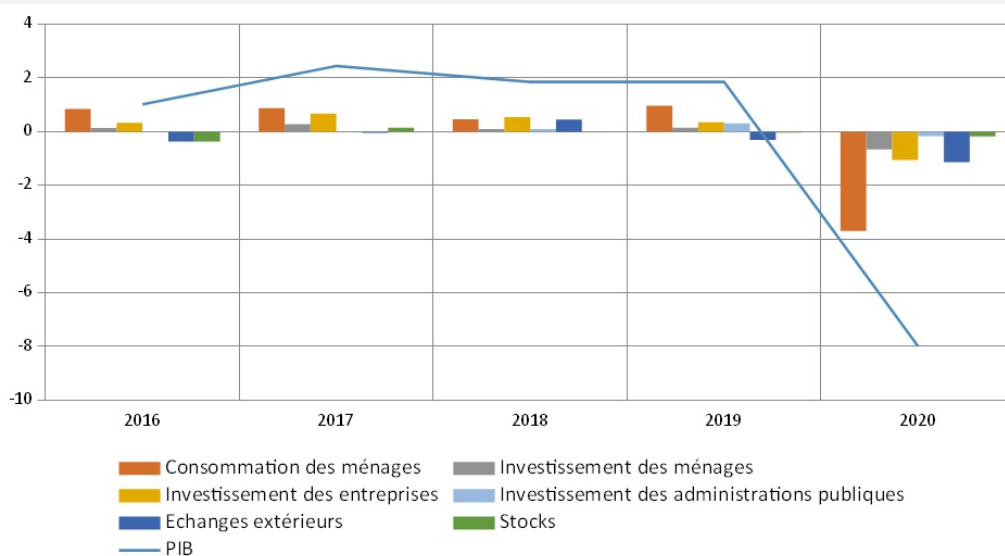
En France, l'activité en 2020 a davantage chuté que dans la moyenne de la zone euro

Après une croissance de 1,8 % en 2019, l'activité économique française a chuté fortement à -8,0 % en 2020¹ ► **figure 1**. L'effet de la crise sanitaire a donc été du même ordre de grandeur qu'en Italie (-8,9 %), nettement plus prononcé qu'en Allemagne (-5,1 %) et un peu moins qu'au Royaume-Uni et en Espagne (respectivement -9,8 % et -10,8 %).

¹ Estimation prenant en compte la correction des variations saisonnières et les effets des jours ouvrables.

► 1. L'activité économique française a fortement chuté fortement en 2020, avec des contributions négatives de tous les principaux postes de la demande

Variations annuelles du PIB (en %) et contribution des principaux postes de la demande (en points)



Note : les volumes sont corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

Lecture : en 2020, le PIB a diminué de -8,0 % ; la contribution de la consommation privée des ménages a été de -3,7 points.

Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee.

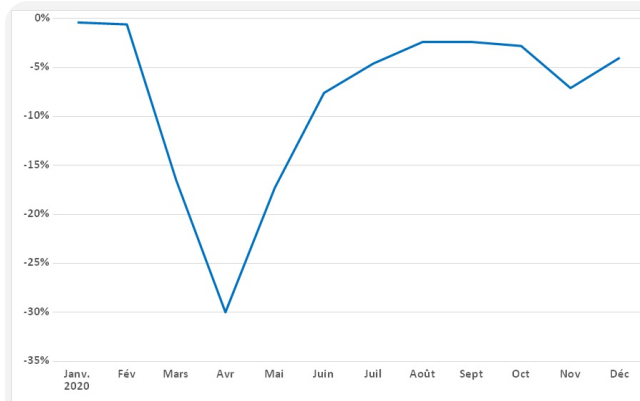
Tous les principaux postes de la demande (hors stocks) participent à cette chute. La plus forte contribution est celle de la consommation des ménages², de -3,7 points : les mesures de restriction ont grandement limité les opportunités de consommer des ménages, avec – entre autres – la fermeture pendant plusieurs mois des magasins « non essentiels », des restaurants et cafés ou encore des activités culturelles et sportives. Bien que, de manière inhabituelle, la baisse de l'investissement n'ait guère été amplifiée par rapport à celle de l'activité, ce poste contribue à hauteur de -2,1 points à la chute du PIB – l'investissement des entreprises contribuant plus que celui des ménages et que celui des administrations publiques. La contribution des échanges extérieurs suit, à -1,1 point : les exportations ont en effet davantage diminué que les importations, bien que les deux aient pâti de la situation économique dégradée de la France et de ses principaux partenaires (notamment européens).

Cette forte baisse du PIB en moyenne sur l'année recouvre cependant de grandes disparités mensuelles, au gré de l'évolution de la pandémie et des mesures de restrictions ► **figure 2**. Le creux d'activité le plus marqué s'est situé au mois d'avril, à environ -30 % (en écart au niveau d'avant crise, à savoir le quatrième trimestre 2019) : il reflète la sévérité du confinement mis en place entre le 17 mars et le 11 mai au moment de la première vague épidémique (fermeture d'une partie de l'économie et interdiction de sortir du domicile hors motifs autorisés) mais aussi sa soudaineté, obligeant de nombreuses entreprises à réduire ou cesser leur activité du fait de l'absence de protocoles sanitaires ou de la difficulté à instaurer massivement le télétravail. Le rebond a cependant été particulièrement vif en mai et juin, l'activité se stabilisant entre août et octobre à près de -3 % par rapport à son niveau d'avant crise. La résurgence de l'épidémie et le confinement instauré en novembre ont ensuite conduit à une nouvelle baisse de l'activité, mais d'ampleur bien moindre, celle-ci se situant ce mois-ci à -7 % en écart à l'avant crise : les mesures mises en place entre le 30 octobre et le 15 décembre ont en effet été moins strictes, et les ménages et les entreprises se sont davantage adaptées à la situation sanitaire (protocoles sanitaires, télétravail).

² Contrairement à la crise de 2008-2009, où la contribution négative de l'investissement dominait.

► 2. En 2020, les deux confinements nationaux ont engendré une baisse d'activité d'ampleur inédite en avril, puis une rechute de moindre ampleur en novembre

Pertes d'activité mensuelles estimées, écart au quatrième trimestre 2019



Lecture : en novembre, l'activité économique a été en retrait d'environ -7 % par rapport au niveau du quatrième trimestre 2019.

Sources : calculs Insee à partir de sources diverses.

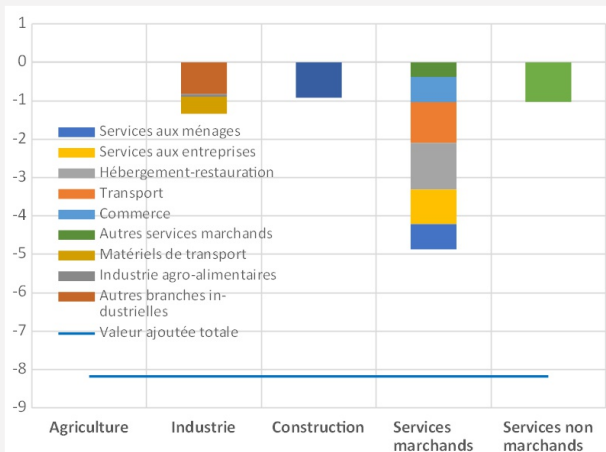
En France, l'activité en 2020 a davantage chuté que dans la moyenne de la zone euro

En 2020, la valeur ajoutée totale a dans l'ensemble davantage baissé que la consommation privée, avec néanmoins des différences selon les branches ► **figure 3**. La chute de la valeur ajoutée a été la plus forte dans l'hébergement-restauration (-42 %) – en lien avec les fermetures réglementaires et l'arrêt d'une grande partie du tourisme –, dans les matériels de transport (-28 %) et les services de transport (-23 %) – qui ont souffert de la baisse des déplacements nationaux et internationaux –, dans la construction (-16 %) – qui a surtout été affectée pendant le premier confinement –, et dans les autres services aux ménages (-23 %) – qui regroupent les activités culturelles et sportives. Au total, les contributions les plus fortes à la baisse totale de la valeur ajoutée sont celles de l'hébergement-restauration, des services de transport et – en raison de leur poids dans la valeur ajoutée et dans le sillage de la situation économique globalement dégradée – des services aux entreprises ; chacune à hauteur d'environ -1 point.

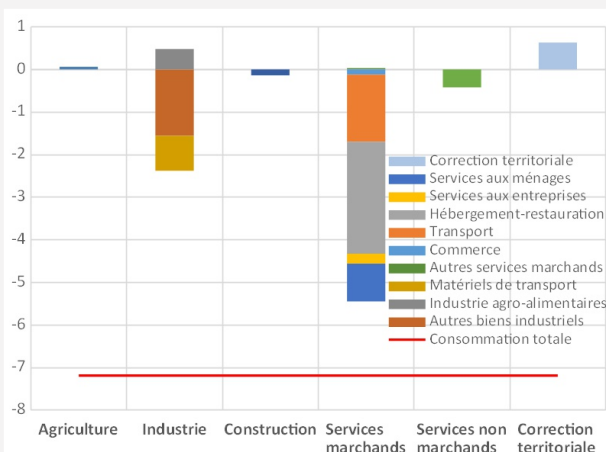
► 3. Les baisses d'activité ont surtout été concentrées dans les branches les plus directement concernées par les restrictions sanitaires

Variations annuelles (en %) et contribution des branches (en points)

a. Valeur ajoutée



b. Consommation des ménages



Note : les volumes sont corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO). La valeur ajoutée totale est calculée hors impôts et subventions sur produits (contrairement au PIB).

Lecture : en 2020, la valeur ajoutée totale a baissé de -8,2 % ; l'hébergement-restauration a contribué à cette baisse à hauteur de -1 point.

Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee.

Avec l'utilisation massive de l'activité partielle, l'emploi a beaucoup moins baissé que l'activité économique

Après une accélération en 2019 (+ 266 100 emplois en fin d'année par rapport à la fin d'année 2018, après 171 500), l'emploi salarié privé a diminué en 2020 (-332 300) : l'ampleur de la baisse a cependant été bien moindre (-1,7 % par rapport à fin 2019) que pour l'activité économique. Le dispositif d'activité partielle, considérablement renforcé dès le début de la crise sanitaire, a été massivement utilisé par les entreprises afin de conserver une grande partie de leurs salariés empêchés de travailler : en avril 2020, 8,4 millions de salariés ont ainsi été concernés³.

Le taux de chômage a connu des mouvements contraires et atypiques en 2020 : le contexte des deux confinements a en effet rendu difficiles, voire impossibles, les démarches de recherche active d'emploi, affectant par conséquent la mesure du taux de chômage⁴. Ces effets « en trompe l'œil » expliquent la baisse du taux de chômage au deuxième trimestre et en partie la baisse survenue également au quatrième trimestre : le taux de chômage s'y est situé à 8 % de la population active, soit quasiment le même niveau qu'un an auparavant (après 8,1 % fin 2019).

En moyenne, le pouvoir d'achat des ménages et le taux de marge des entreprises ont été préservés, grâce aux mesures de soutien

Après une évolution particulièrement dynamique en 2019 (+3,4 %), le revenu disponible brut des ménages a progressé plus modérément en 2020 (+1,0 %). D'une part, la masse salariale a diminué (-4,1 %, conséquence des destructions d'emploi et de la mise au chômage partiel de nombreux salariés). C'est aussi le cas des revenus de la propriété (-12,6 %), reflétant en particulier le recul des dividendes versés. Cependant, les dispositifs de soutien (activité partielle et fonds de solidarité), ainsi que les stabilisateurs automatiques (assurance chômage, RSA, impôts) ont permis au revenu des ménages de globalement résister. Les prestations sociales ont ainsi augmenté de 9,5 %, tandis que les impôts sur le revenu et le patrimoine ont diminué à -3,6 %. Le fonds de solidarité a notamment limité la baisse de l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels (-0,6 %). Par ailleurs, le déflateur de la consommation des ménages a ralenti avec l'inflation en 2020, à +0,6 % après +0,8 %. Finalement, le pouvoir d'achat a fortement ralenti à 0,4 %, après 2,6 % ► **figure 4** ; tandis que le pouvoir d'achat par unité de consommation s'est maintenu (0,0 %).

Du côté des entreprises, la valeur ajoutée (CVS-CJO) des sociétés non financières a chuté de 8,5 %. Le taux de marge a certes baissé lui aussi, mais dans une moindre mesure, à 31,7 % (après 33,4 % en 2019), soutenu par les dispositifs de soutien mentionnés précédemment (fonds de solidarité notamment et chômage partiel). Il revient ainsi à un niveau proche de celui observé entre 2015 et 2018, après avoir temporairement augmenté en 2019 sous l'effet principalement de l'enregistrement du CICE. ●

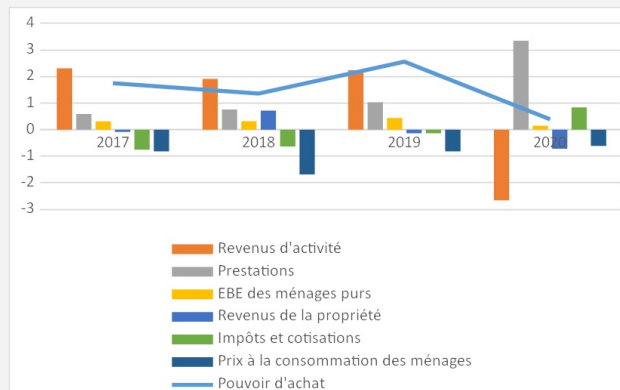
Aliette Cheptitski (Insee)

³ Situation sur le marché du travail au 26 avril 2020, Dares.

⁴ Un chômeur au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus, sans emploi durant une semaine donnée, disponible pour travailler dans les deux semaines, et qui a effectué au cours des quatre dernières semaines une démarche active de recherche d'emploi.

► 4. En 2020, le pouvoir d'achat a résisté, la hausse des prestations et la baisse des prélèvements obligatoires ayant compensé la baisse des revenus d'activité

Variations annuelles (en %) et contributions (en points)



Note : les données sont corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

Lecture : en 2020, le pouvoir d'achat des ménages a ralenti à 0,4 % ; les revenus d'activités ont contribué à hauteur de près de -3 points.

Sources : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2014 ; calculs Insee.

